



PÉAGE-DE-ROUSSILLON : AUCUNE RESTRICTION SUR LA CONSOMMATION D'EAU

La commune du Péage-de-Roussillon est alimentée en eau potable par le captage des Iles. Celui-ci est contrôlé de façon renforcée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour le suivi d'une pollution aux PFAS détectée au printemps 2022.

Des analyses réglementaires assurées par l'ARS

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisme en charge des analyses réglementaires de l'eau.

Les résultats sont mis à disposition du public par affichage en mairie, comme pour toutes les autres analyses, et consultables sur le site du Ministère chargé de la santé : <https://orobnat.sante.gouv.fr>

Des PFAS ont été détectés dans l'eau provenant du captage des Iles depuis juin 2022 et le captage est suivi de près par les autorités sanitaires et les services d'Eaux d'Entre Bièvre et Rhône. Aucune restriction sur la consommation d'eau n'est requise.

Entre Bièvre et Rhône s'associe à une plainte collective

En décembre 2023, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône s'est associée à la plainte collective déposée auprès du parquet de Lyon afin de dénoncer le rejet de PFAS dans l'environnement par certains industriels. Deux juges d'instruction ont été nommés et les investigations ont commencé.

Entre Bièvre et Rhône attentive à la qualité de la ressource en eau

En parallèle des analyses menées par l'ARS, le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône effectue des analyses régulières sur ses différentes ressources en auto-contrôle. Depuis le début de l'année 2024, 50 prélèvements ont été réalisés. 20 molécules de PFAS sont recherchées. Le captage des Iles fait l'objet d'une attention particulière puisque les analyses y sont faites mensuellement cette année.

D'autre part, Eaux d'Entre Bièvre et Rhône a lancé à l'automne 2023 une étude de faisabilité pour des travaux de traitement des eaux brutes du captage des Iles. Les recherches se poursuivront sur toute l'année 2024 et ont pour objectif d'explorer les solutions de traitement des molécules de PFAS incriminés.